

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La défense collective des droits : reconnaître notre apport, soutenir nos actions!

Montréal, 5 février 2026 - Plaidoyer Victimes participe aujourd'hui à cette importante journée de grève et de mobilisation coordonnée par le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD). Cette mobilisation vise à attirer l'attention sur les défis persistants liés au financement des organismes en défense collective des droits (DCD), dans un contexte où l'évolution du filet social, combinée à des besoins sociaux croissants et complexes, entraîne une hausse des demandes adressées aux organismes en DCD, accentuant la pression sur leurs équipes et leurs ressources pour assurer pleinement la continuité de leur mission.

Les réponses apportées jusqu'à maintenant ne permettent pas de corriger de façon adéquate le sous-financement de ces organismes, d'où l'importance de poursuivre le dialogue avec la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Mme Chantal Rouleau, et le gouvernement. Alors que le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) 2022-2027 entre dans sa dernière étape, cette mobilisation s'avère essentielle pour soutenir l'évolution des mesures en place, afin qu'elles correspondent davantage aux réalités du terrain et aux besoins actuels de ces organismes. Par ailleurs, il est passé sous silence que les sommes engagées dans le cadre du PAGAC étaient très inégalement réparties entre les secteurs de l'action communautaire autonome. Rappelons également que, pendant presque toute la durée du plan, les *augmentations* ne couvraient pas la hausse des dépenses des organismes. Enfin, alors que l'absence d'indexation fragilise la stabilité financière des organismes, nous réitérons notre appui aux démarches du RODCD, visant à maintenir le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) comme mécanisme privilégié de financement, afin de protéger l'autonomie de la DCD.

« En réaffirmant, par cette mobilisation, l'importance de la défense collective des droits comme pilier de la justice sociale, Plaidoyer Victimes exprime ses vives inquiétudes face à l'incertitude entourant le financement de la prochaine année. Les annonces à venir concernant le financement à la mission pour 2026-2027 devront permettre d'assurer la pérennité de notre équipe et l'exercice plein et entier de notre mission. »

Karine Mac Donald, directrice générale, Plaidoyer Victimes

À l'aube de la dernière année du PAGAC, nous appelons à un dialogue constructif menant à une reconnaissance concrète et à des conditions de financement permettant la pérennité des actions en défense collective des droits. Il est grand temps de reconnaître la DCD et de nous garantir les ressources nécessaires.

Relations médias | Informations

Marie-Christine Michaud, responsable des communications et de la mobilisation
Plaidoyer Victimes | Cellulaire : 514 442-7620 | Courriel : mcmichaud@aqpv.ca

Ève Xinidakis, responsable aux communications et à l'analyse politique
RODCD | Cellulaire : 581 745-8514 | Courriel : communication@rocd.org